



CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

AVIS DE CONCOURS – 2021 FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE A

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET
MARNE
(CDG 77)

LES CENTRES DE GESTION DE LA REGION CENTRE – VAL DE
LOIRE : CHER, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR,
LOIR-ET-CHER ET LOIRET

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA
REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

organisent

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (2)
INGENIEUR TERRITORIAL Spécialités : <ul style="list-style-type: none">- Ingénierie, gestion technique et architecture- Infrastructures et réseaux- Prévention et gestion des risques- Urbanisme, aménagement et paysages- Informatique et systèmes d'information Ouvert pour 614 postes répartis de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">- externe : 462 postes- interne : 152 postes	<u>EXTERNE SUR TITRE AVEC EPREUVES</u> Ouvert aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : - d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues aux articles L.642-1 à L. 642-4 du code de l'éducation, - ou d'un diplôme d'architecte, - ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des cinq spécialités du concours, - ou d'une qualification reconnue comme équivalente selon les dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié (3), - ou pouvant bénéficier d'une dérogation (4).	Epreuves écrites : mercredi 16 juin 2021 (concours externe et interne) et jeudi 17 juin 2021 (concours interne uniquement) Epreuves orales obligatoires et facultatives à partir du :	Retrait des dossiers d'inscription : du mardi 12 janvier 2021 au mercredi 17 février 2021 inclus
	<u>INTERNE SUR EPREUVES</u> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date clôture des inscriptions (soit le 25 février 2021 pour cette session). Les candidats doivent justifier, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours (1 ^{er} janvier 2021), de quatre ans au moins de services effectifs. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au 2 ^{ème} alinéa du 2 ^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, dans les conditions fixées par cet alinéa	Lundi 4 octobre 2021 (épreuve écrite facultative de langues) concours interne Et à partir du 18 octobre 2021 pour les épreuves d'entretien (concours externe et interne) et l'orale de langues facultative (concours externe)	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription complets : Jeudi 25 février 2021

(1) Conformément aux dispositions du décret n°2018-238 du 3 avril 2018, pour tous les candidats du concours externe y compris ceux titulaires d'un doctorat, une fiche individuelle de renseignement sera disponible sur le site internet du Centre Interdépartemental de gestion de la Grande couronne pendant la période d'inscription. Cette fiche devra être retournée, dûment complétée, auprès du service concours du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France au plus tard le jeudi 25 février 2021 à 17h00.

(2) Le dépôt des dossiers doit être effectué au plus tard 8 jours après la date limite de demandes d'inscription (cachet de la poste ou d'un autre prestataire sur l'enveloppe parvenue au CIG faisant foi (courrier simple) ou de dépôt auprès de la poste ou d'un autre prestataire (courrier recommandé, lettre suivie) ou tampon d'arrivée au CIG à l'adresse du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France – 15 Rue Boileau – BP 855 – 78008 Versailles cedex).

(3) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du C.N.F.P.T. – Commission d'équivalence de diplômes et de reconnaissance de l'expérience professionnelle – www.cnfpt.fr.

(4) Dérogations : pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs de haut niveau.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Spécialités	Nombre de postes Concours Externe	Nombre de postes Concours Interne	Total
Ingénierie, gestion technique et architecture	91	30	121
Infrastructures et réseaux	95	31	126
Prévention et gestion des risques	55	18	73
Urbanisme, aménagement et paysages	56	18	74
Informatique et systèmes d'information	165	55	220
Total	462	152	614

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet :

à l'adresse suivante : www.cigversailles.fr rubrique concours / inscriptions et résultats ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h du lundi au vendredi.